

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2024
PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie de Bologne, sous la présidence de Monsieur LEMOINE Maxence, Maire de la commune.

Présents : M. LEMOINE Maxence, le Maire, M. DORMOY Denis, Mme JEANNIN Violaine, MM DAMPEYROUX Michel, JOURDE Jean-Marie, FLAMERION Jean-Michel, LAMONTRE Jean-François, Mmes, CORNEVIN Rachel, DORMOY Sophie, HURAUX Carine, MM ANSART Alexandre, LAFFERT Michel, LANGE Jean-Michel.

Excusé(s) ayant donné procuration :

- Mme BRULE-CAMUS Céline à M. DAMPEYROUX Michel.
- Mme CAUDRON-ANTOINET Stéphanie à M. DORMOY Denis.
- Mme RECZKOWICZ Manon à Mme DORMOY Sophie.

Absent(e)s non-excuse(s) :

M. RAMAGET Gilles.

Secrétaire de séance :

Mme CORNEVIN Rachel.

1) **Vote des subventions aux Associations.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire rappelle la volonté municipale de soutenir les associations animant la commune.

Une enveloppe budgétaire de 19 500 € a été allouée pour les subventions 2024.

Il propose, donc, au Conseil Municipal, d'attribuer les subventions aux associations, répartie comme ci-après sur le tableau annexé.

Le Conseil Municipal unanime, a procédé aux votes de chacune des subventions (vote subvention par subvention) figurant dans le tableau et :

- Accepte les montants proposés.
- M. ANSART Alexandre et Mme CAUDRON-ANTOINET Stéphanie élus intéressés de près ou de loin, n'ont pas participé au vote pour la subvention au Tennis Club Bologne, étant membre de cette association.
- Mmes CORNEVIN Rachel et HURAUX Carine élues intéressées de près ou de loin, n'ont pas participé au vote pour la subvention de l'ASCEB QI GONG, étant membre de cette association.

- MM LEMOINE Maxence, DORMOY Denis, ANSART Alexandre et Mme HURAUX Carine élus intéressés de près ou de loin, n'ont pas participé au vote pour la subvention de l'Hameçon Bolognais, étant membre de cette association.
- Mme JEANNIN Violaine élue intéressée de près ou de loin, n'a pas participé au vote pour la subvention du Comité d'Animation des Ecoles, étant membre de cette association.
- Mmes CORNEVIN Rachel, HURAUX Carine et DORMOY Sophie élues intéressées de près ou de loin, n'ont pas participé au vote pour la subvention de Bol'Anim, étant membre de cette association.
- MM FLAMERION Jean-Michel, DORMOY Denis et Mme JEANNIN Violaine élus intéressés de près ou de loin, n'ont pas participé au vote pour la subvention des Chats de Bologne, étant membre de cette association.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

2) Vote du budget prévisionnel 2024 du budget principal et du budget annexe « Lotissement la Champagne tranches 3 et 4 ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivant relatif à l'adoption du budget communal ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 29-07-22 en date du 5 juillet 2022 adoptant la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Vu la délibération N° 15-03-24 adoptant les comptes financiers uniques 2023 ;

Vu la délibération N° 16-03-24 adoptant l'affectation des résultats ;

Vu le vote des taux des taxes locales par délibération N° 17-03-24 ;

Vu les projets de budgets prévisionnels 2024 du budget principal, du budget annexe du lotissement « La Champagne – tranches 3 et 4 », figurant en annexe unique de la présente délibération sous forme de PowerPoint ;

Considérant que les communes ont jusqu'au 15 avril 2024 pour adopter leurs budgets primitifs 2024.

Après exposé de M. DORMOY Denis, 1^{er} Adjoint au Maire, le Conseil Municipal unanime adopte :

- Par chapitre pour les sections de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres
 - Par chapitre pour les sections d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres
- Le budget primitif du budget principal 2024 s'équilibrant comme suit :

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 3 616 865.88 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 2 759 624.48 €

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 616 865.88 €	3 616 865.88 €
Investissement	2 759 624.48 €	2 759 624.48 €
Total	6 376 490.36 €	6 376 490.36 €

- Le budget primitif du budget annexe 2024 du lotissement « La Champagne – Tranches 3 et 4 » comme suit :

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 1 722 697.03 €

Dépenses et Recettes d'investissement : 1 790 268.87 €

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 722 697.03 €	1 722 697.03 €
Investissement	1 790 268.87 €	1 790 268.87 €
Total	3 512 965.90 €	3 512 965.90 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité : 16 voix POUR.

Informations diverses :

Décisions :

- DIA.

Tour de table des conseillers :

Maxence LEMOINE :

- Remercie l'ensemble du personnel de Mairie et les agents communaux.
- Les Echos seront distribués prochainement.
- Tour de France : besoin de bénévoles.

Jean-François LAMONTRE :

- Représentera la Mairie au Conseil Départemental pour l'inauguration de l'agence d'attractivité.
- Tour de France : Se demande si des animations sont prévues à Marault ?

Michel DAMPEROUX :

- Demande des informations pour les taxes d'ordures ménagères.

Jean-Michel LANGE :

- Présence de plusieurs arbres morts sur le terrain communal à côté de la déchetterie.

Jean-Michel FLAMERION :

- Obligation d'avoir une fourrière avec l'association des chats.
Réponse : Une convention a été signée entre le Relais des Animaux et l'Agglomération de Chaumont.

Michel LAFFERT :

- Demande réfection parking de la Gare.

Levée de séance à 20 heures 30 minutes.

Fait à Bologne,
Le 18 avril 2024.

La secrétaire de séance,
CORNEVIN Rachel



Le Maire,
LEMOINE Maxence

